



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Section du Club Vosgien de Dambach-la-Ville. Pour l'année 2019

Dimanche, le 20.09.2020

Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2020

- 1- Allocution de bienvenue par le président du CV DLV
- 2- Adoption du PV de l'assemblée générale 2018
- 3- Rapport moral du président
- 4- Lecture des activités 2019 du comité
- 5- Rapport du délégué des 'randonnées'
- 6- Rapport du responsable de la 'marche nordique'
- 7- Rapport du responsable des 'sorties découvertes'
- 8- Rapport du délégué des 'sentiers'
- 9- Rapport du responsable du 'site internet'
- 10- Bilan financier 2019 par le trésorier
- 11- Rapport des réviseurs aux comptes et décharge au trésorier
- 12- Nomination des réviseurs aux comptes pour 2020
- 13- Élection des membres du comité
- 14- Parole à l'assistance
- 15- Intervention des invités et des élus
- 16- Remise de distinctions
- 17- Clôture de l'AG

Compte tenu des règles sanitaires liées à la pandémie, nous avons reporté notre assemblée générale ordinaire programmée le dimanche 29 Mars au chalet du Willerpfad au dimanche 20 Septembre.

Convoqués par voie de presse, les membres de la section du Club Vosgien de Dambach-la-Ville se sont donc réunis le dimanche 20 septembre 2020 en assemblée générale ordinaire, au chalet du Willerpfad, dans le respect des gestes barrières.

La présence des membres si nombreux témoigne du plaisir d'être ensemble (56 membres), de raconter ses aventures, ses exploits, ses souvenirs de randonnées en toute convivialité.

1. Allocution de bienvenue par le Président

Le Président Benoît Messmer ouvre la séance à 15h07.

Notre chalet est élu siège de l'Assemblée générale depuis très longtemps déjà !

Nous avons l'honneur d'avoir parmi nous aujourd'hui Doris Messmer, adjointe à la commune de Dambach-la-Ville, Monsieur le Maire de Dambach-la-Ville Claude Hauller nous a rejoint un peu plus tard, Gérard Guth, ancien Président du Club Vosgien de Villé, Jean Louis Girolt, ancien Président du Club Vosgien de Dambach-la-Ville.

Sont excusés Bernard Fischer, Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin, Mr Antoine Herth député du Bas-Rhin, Mr Gilbert Scholly Président de la communauté de communes du pays du Bernstein et Mme Nathalie Ernst, conseillère départementale du 67 pour le canton d'Obernai.

Nous avons une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés en 2019 préférant randonner sur d'autres chemins, d'autres frontières au-delà de nos forêts au-delà de la ligne bleue des Vosges. Benoit Messmer pense particulièrement à Christiane Scheppler, membre actif du CVD, conseillère municipale, adjointe au Maire, active pour les associations locales. Elle a toujours défendu la cause du Club Vosgien. Elle était également une pionnière dévouée à la lutte contre le cancer.

L'assemblée marque une minute de silence.

L'Assemblée Générale est enregistrée sur un dictaphone pour simplifier le travail de la secrétaire, Benoit Messmer informe l'assemblée que, comme les années précédentes, le vote se fait à main levée. Il n'y a aucune opposition à ces dispositions.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2019

Le PV 2019 est disponible et dans son intégralité sur le site internet du CVD. Toutefois quelques exemplaires circulent pour relecture. Depuis 2012, les PV des assemblées générales sont disponibles sur le site internet pour toute consultation. Le PV de l'AG 2019 est adopté et voté à l'unanimité.

3. Rapport moral du Président

L'AG est le moment privilégié pour réitérer tous les remerciements à tous les acteurs du Club Vosgien tout au long de l'année passée. En effet, de multiples activités internes ou externes de l'association, les événements que nous avons organisé ainsi que toutes les manifestations de la commune ont sollicité beaucoup de bénévoles. Grand merci à vous tous pour votre dévouement, votre action en faveur du Club Vosgien. Par ces activités vous contribuez à sa vie et à son existence.

Benoit Messmer fait un rappel à l'article 2 des statuts du Club Vosgien, c'est l'objet et le but de notre association :

- ***Encourager et favoriser la fréquentation des Vosges et d'en propager la connaissance, en particulier auprès de la jeunesse.*** (rire de l'assemblée) Benoit Messmer émet une alerte par rapport à la jeunesse qui a un peu de mal à nous rejoindre. Quant à la fréquentation des Vosges, nous faisons beaucoup de choses, mais quand on en a fait le tour, il faut aller voir un peu ailleurs.
- ***Etudier et assurer essentiellement l'aménagement, la signalisation et l'entretien d'itinéraires pédestres et de prendre toutes les mesures y afférentes.***
En ce moment même, il faut gérer les travaux forestiers et la COVID-19 d'autre part. En ces temps de pandémie, il est difficile de tout concevoir.

- **Réaliser et gérer la construction et l'entretien d'équipements touristiques tels que : abris, refuges, bancs, portiques d'information, tables d'orientation, ponts, etc....**

Benoit Messmer rappelle que le Club Vosgien s'occupe de tout cela, même si c'est par endroit en parcimonie, on se rend compte que toutes les actions menées sont significatives et importantes. Elles marquent les esprits et elles sont reconnues et signalées par toutes les associations, les élus et par le tourisme également. Ce que nous faisons est en grande partie pour le tourisme local. Nous faisons vivre notre région.

Benoit Messmer insiste, il faut de la succession, il faut vraiment se bouger.

Benoit Messmer continue sur cette lancée pour nous dire que la marche est l'éloge de la lenteur. Benoit lit et commente un extrait du livre « La marche comme éloge de la lenteur » écrit par David LeBreton, anthropologue et sociologue français, professeur de l'Université de Strasbourg. Il ne s'agit plus d'être pris par le temps mais de prendre son temps.

Benoit Messmer a trouvé dans ses papiers une autre citation qui est de Jordan Ray, un commercial dans l'automobile, la lit et commente. Il nous laisse méditer sur cette citation.

« La nature est comme un poème chacun la lit selon sa sensibilité un passe-temps pour certain, une communion pour d'autres. Plonger son regard dans cette eau silencieuse et insaisissable est un acte qui n'attend rien et qui ne se monnaie pas. Un passe-temps qui nous apprend à prendre le temps, qui nous amène à la plus belle des révélations qui est celle d'apprendre à regarder le temps dans une époque où on n'a pas le temps. »

4. Lecture des activités 2019 du comité

Pia Walter fait le résumé des activités du comité. En 2019, le comité s'est réuni trois fois. Tous les membres étaient régulièrement présents et assidus aux réunions.

Les participations et les bilans des sorties sont régulièrement analysés afin d'apporter continuellement des améliorations à nos activités.

Le comité a participé à différents travaux au sein du CVD. La commune de Dambach-la-Ville a fait installer un nouveau chauffe-eau gaz qui doit être alimenté en électricité. Le CVD* a donc investi dans un nouveau groupe électrogène plus petit et transportable. Il est entreposé à la maison forestière. Il y a également un surpresseur électrique installé sur l'arrivée d'eau. De ce fait, lors de la location du chalet, le groupe électrogène est loué d'office.

Le CVD* est représenté dans toutes les manifestations du District 3, du département et de la Fédération. En 2019, nous avons participé aux réunions de travail du District 3 et Benoit Messmer a participé à la remise officielle du certificat « Leading Quality Trail – Best of Europe », LQT* pour le rectangle rouge traversant notre massif vosgien du nord au sud. Le CVD* est également représenté à l'extérieur (participation à Clair de Nuit, au festival de la MN* à Rombach-le-Franc et Lièpvre le 19 Mai 2019, à la course « Tous au Bernstein », à la Randonnée franco-allemande à Niederbronn-les-Bains, au Slow-up).

Roland Riff et Benoit Messmer ont représenté notre section aux réunions de comité des 'Amis du Bernstein'.

Nos amis de Lenzkirch sont venus à Dambach-la-Ville lors de la manifestation Pierre et Vins de Granite.

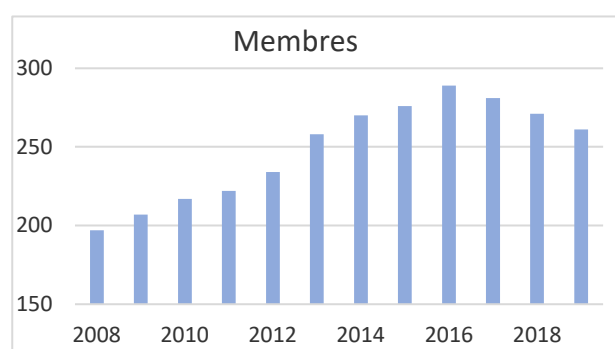
Les nouveautés de 2019 sont les sorties du mardi qui ont été organisées 5 fois cette année par Guy Muller dont la première a été menée exceptionnellement par Marie-Christine Muller.

Emmanuel Puviland intervient pour les prochains travaux au chalet. Pour exemple, il est nécessaire de repeindre le bardage en bois. Le but est de tout refaire à neuf, il est à la recherche de bénévoles. Les travaux se feront l'année prochaine vers le mois d'Avril – Mai, lorsque le temps sera clément et agréable. Les travaux se feraient un samedi.

Benoit Messmer intervient également au sujet des travaux, ce sont des demi-journées qui sont toujours annoncées sur le site internet. Il demande également aux membres de s'inscrire à la newsletter via le site internet de l'association.

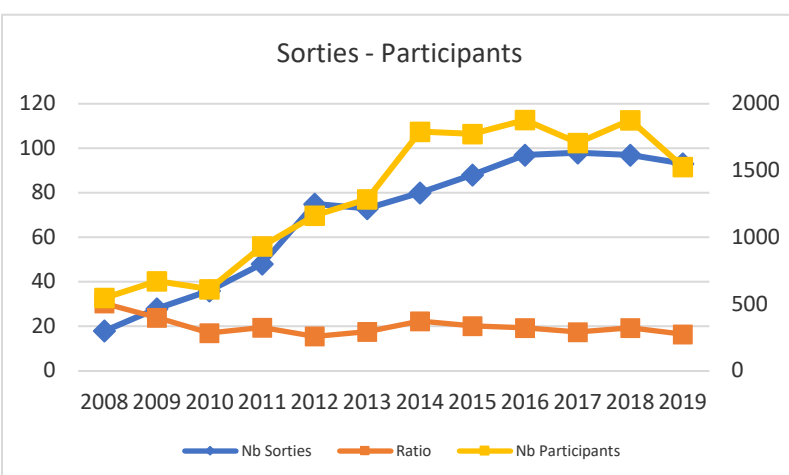
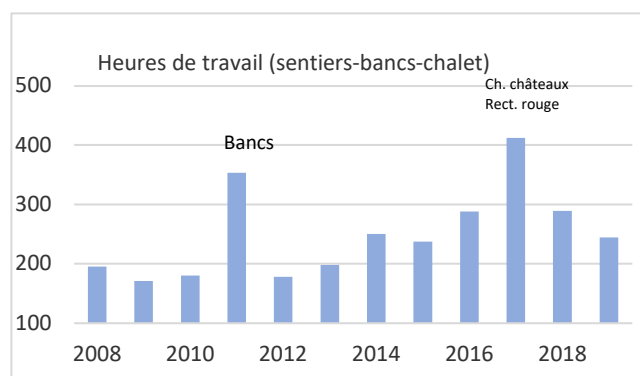
5. Rapport du délégué des randonnées

Le rapport des 'randonnées' est présenté par André Kientz. André n'aime pas les chiffres ni les statistiques. André fait le porte-parole des bénévoles pour remercier Benoit pour tout le travail effectué. On a de la chance d'avoir des Présidents qui assurent leurs jobs avec beaucoup de sérieux. C'est une grande chance pour notre association. Nous avons une association jeune d'esprit. Le Club Vosgien évolue, les nouvelles activités comme la marche nordique, le VTT ont le vent en poupe. Les RAID sont maintenant « remplacés » par les hôtels-spas, évolution positive. Il faut vivre avec son temps.

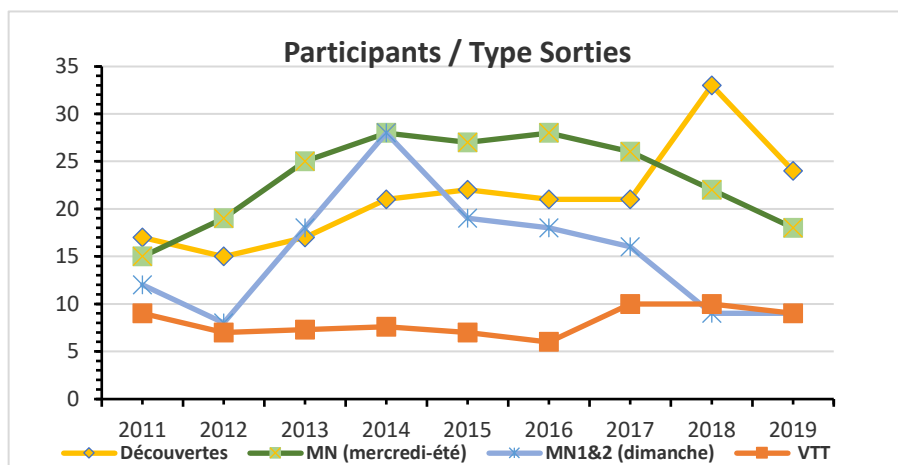


Le 1^{er} graphique représente le nombre de membre qui a augmenté régulièrement pendant 10 ans. Malheureusement cela fait 3 ans de suite que le nombre de membres baisse. Il y a certainement plusieurs raisons à cela.

Le 2^{ème} graphique représente les heures de travail (sentiers-banc-chalet).

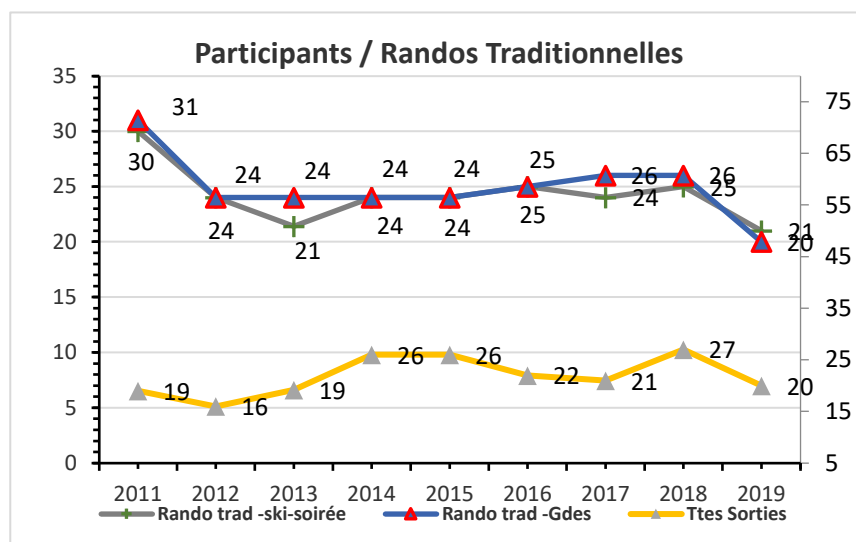


Le 3^{ème} graphique représente les nombres de sorties effectuées, toutes sorties confondues, dans l'année ainsi que le nombre de participants.



Le 4^{ème} graphique représente le nombre de participants en fonction des sorties.

Le 5^{ème} graphique représente le nombre de participant en fonction des randonnées traditionnelles.



6. Rapport du responsable Marche Nordique

Le rapport '*Marche Nordique*' est présenté par Marie-Christine Muller.

La saison hivernale se déroule du mois de Janvier à Mars puis du mois d'Octobre au mois de Décembre où l'on totalise 23 sorties. La saison estivale se déroule du mois d'Avril au mois d'Octobre et l'on comptabilise 22 sorties.

Les sorties de la saison hivernale sont animées par Michel Marx avec une entraide de la part de Jean Louis Girolt et de Gérard Guth. Sur les deux périodes 23 sorties ont eu lieu avec un minimum de 8 participants, au maximum 20 personnes et une moyenne de 13 participants par séance. Nous observons une assiduité plus forte au printemps avec une moyenne de 13,7 participants contre 10,7 participants en fin de saison.

Les sorties en été sont animées majoritairement par Marie Christine Muller. Doris Messmer et Gérard Guth prennent en charge les débutants. Lors d'absences, l'entraide est assurée par Magali Uhlen, Gérard Guth et Michel Marx.

22 sorties ont été assurées, ce qui est équilibré comparé aux sorties de l'hiver (23) avec une moyenne de 17,5 participants. Le minimum de participants était de 5 et le maximum était de 27.

Le CVD a annulé 6 sorties pour diverses raisons, mauvais temps, alertes orange, orages, canicule ou pour journée nationale.

Le début de la saison a été difficile, le mois d'Avril était particulièrement froid avec de fortes pluies. Le jour de la reprise 5 ont participé, c'était la plus basse participation de la saison.

A partir du mois de Mai, la participation avoisinait une moyenne de 20 personnes par séance. Nous avons également maintenu les sorties délocalisées avec des départs à Blienschwiller, Dieffenthal, Epfig et du chalet où nous clôturons la séance avec un barbecue au mois de Juillet et un pique-nique au mois d'Août. (pique-nique en raison de la sécheresse)

Les sorties du dimanche matin sont maintenues à 8h30 avec une moyenne de 9 participants.

7. Rapport sortie découverte

Le rapport '*sortie découverte*' est présenté par Francine Mirb. Les sorties sont organisées par 3 guides : Robert Peterman, Francine et Jean Luc Mirb.

10 sorties ont été organisées cette année qui ont impacté 240 personnes, une moyenne de 24 participants. La météo est un facteur important impactant la participation. Nous sommes dans la philosophie du Président, nous prenons le temps et nous admirons les châteaux et la forêt, ...

Les participants sont plutôt des retraités. Une sortie a engendré 34 personnes, le minimum 11 personnes dû à la pluie. On n'est pas parti ce jour-là, nous sommes restés au chalet. La sortie a été reprogrammée le mois suivant et il y avait du beau temps, ils étaient 32 personnes.

La destination la plus lointaine était au château du Guirbaden à Grendelbruch, la destination la plus au sud était Ribeauvillé.

4 sorties ont été animée par Robert Petermann, 6 sorties par Francine et Jean-Luc Mirb.

8. Rapport du délégué des sentiers

Le rapport des '*sentiers*' est présenté par Jean-Pierre Rick. Le CVD compte 10 baliseurs dont 2 inspecteurs de sentier (Roland Riff et Jean-Pierre Rick). Ils ont en charge 135 km de sentiers soit une longueur de balisage de l'association de 210 km.

Nombre d'heure de bénévoles consacrés au sentier : 165 heures, dépenses : 390€ pour le matériel et 118€ de frais annexes.

Le montant des dépenses pour l'entretien, aménagement et autre est de 1455€.

Entretien des bancs et réparation : 4h de bénévolat, déplacement pour travaux 850 km et 2008 € en dépenses de matériels.

Ce sera la dernière présentation de Jean-Pierre. En effet il est membre sortant du comité et ne se représentent plus. Jean-Pierre Rick était au comité depuis plus de 10 ans en tant qu'Inspecteur des sentiers.

9. Rapport du responsable du site internet

Jean-Louis Girolt, en l'absence du responsable du site internet Dominique Girolt, présente le rapport. 70 % des visites proviennent des favoris, 30 % des visites proviennent de la page Google, le reste vient de sites référents qui parle du CVD*, par exemple, Sports en Alsace, les Amis du Bernstein, la Mairie de Dambach-la-Ville, ...

Benoit Messmer intervient et demande de ne pas hésiter à aller sur le site internet et de voir ce qui se passe. Tout y est notifié. Il est régulièrement mis à jour.

Lors de la discussion, Benoit Messmer rappelle également de remettre le certificat médical. Celui-ci est recommandé puisqu'il permet d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport et mentionne, s'il y a lieu, la ou les disciplines dont la pratique est contre-indiquée. Il peut ne porter que sur une discipline ou un ensemble de disciplines connexes. Benoit Messmer demande à chacun d'être responsable pour sa santé.

10. Bilan financier par la trésorière

Serge Forler prend la parole. Il a simplifié le bilan financier dans un tableau qu'il a distribué à l'assemblée.

Les charges :

- Achat à la fédération, les vignettes pour 2160 €.
- Achat des revues (1 revue en 2018 et 3 revues en 2019) : 1091€
- Les assurances Responsabilité Civile, chalet et individuelles : 628€
- L'entretien du chalet : le chalet appartient à la commune de Dambach-la-Ville, il est mis gracieusement à la disposition de la section locale du Club Vosgien qui en contrepartie est chargée de son entretien. Les dépenses liées à l'entretien du chalet s'élèvent à 1455€, dont l'acquisition d'un nouveau groupe électrogène à hauteur de 1320€.
- L'entretien des sentiers (huile, essence, affûtage des scies et achat de matériels de balisage) : 431€
- Le fonctionnement représente l'activité : 706€ (frais de garde de titres au Crédit Agricole, frais de gestion Cybermut, achat de kakémonos à hauteur de 240€, 150€ de dons pour la lutte contre le cancer)
- L'organisation des sorties (bus, les locations, ...) : 5102€. Nous avons 2240€ de réservation pour le séjour à Ischgl, 620€ de réservation pour les divers refuges du RAID, 700€ de prise en charge des tartes flambées lors de la rencontre avec Lenzkirch lors de Pierre et Vin de Granit, 493€ d'achat pour le repas de l'AG 2019, 284€ pour le repas rando de clôture et 127€ achats divers pour le stand vélo lors du Slow Up en juin 2019.

Le total des charges est de 11576,22 euros.

Les recettes :

- Le total des cotisations encaissées au titre de l'année 2019 s'élève à 4205€. A noter que la commande initiale de vignettes (8€ l'unité) auprès de la Fédération a été de 300 vignettes. Les vignettes non vendues sont retournées à la Fédération et font l'objet d'un avoir à hauteur de 8€ la vignette soit 320€ à déduire en 2020.
- Les subventions sentiers sont versées par le département et les communes : 889,28€
(Subvention de la commune de Dambach-la-Ville : 350 euros et de Dieffenthal : 50 euros, Subvention départementale 489,28 euros)
Pour mémoire, la Fédération du Club Vosgien perçoit annuellement une subvention de fonctionnement versée par le Conseil Départemental. Cette subvention est répartie entre les associations locales et est calculée en fonction des dépenses engagées par l'association locale lors des 3 dernières années et inscrites dans les rapports « sentiers », des heures de bénévolat et du kilométrage de sentiers de l'association.
- La mise à disposition du chalet : 820€. Les locations sont assurées par Michel PICOT. Les recettes de ces locations sont versées au CVD et non à la commune.

- Le total des dons pour 2019 s'élève à 56€.
- Le fonctionnement, en contrepartie de la mise à disposition de locaux communaux (chalet, salle du caveau de la Mairie, Laube, ...) et du matériel communal à titre gracieux, il est demandé aux associations de participer aux événements festifs organisés par le Comité des Fêtes (participation à Clair de Nuit, le montant perçu à ce titre s'élève à 600€ ; participation au circuit des châteaux forts, le CVD a perçu la somme de 150€, cette participation provient à l'origine de la Fondation Stéphane Bern)
- Le total des recettes de l'organisation des sorties (remboursement des participants, des frais de déplacements, des réservations) s'élève à 5094€.
- Les produits financiers s'élèvent à 188€

Le total des recettes est de 12003 €, le CVD a donc un excédent de 426€.

Benoit Messmer remercie Angèle Rick pour toutes ces nombreuses années au sein du comité du CVD, les services rendus et pour ses nombreux travaux en tant que trésorière adjointe. Ce sera également la dernière présentation d'Angèle, en effet elle est un membre sortant du comité et ne se représente plus.

11. Rapport des réviseurs aux comptes et décharge au trésorier

Les réviseurs aux comptes Dominique Najberg et Agnès Netzer approuvent les comptes et proposent le quitus au trésorier et au comité. Le quitus est voté à l'unanimité.

12. Nomination des réviseurs aux comptes pour 2020

Les réviseurs aux comptes renouvellent leurs candidatures, ils sont votés à l'unanimité par l'assemblée. Dominique Najberg et Agnès Netzer sont nommées réviseurs aux comptes pour 2020.

13. Election des membres du comité

Nous sommes dans une année statutaire, l'ensemble du comité fait l'objet d'un renouvellement de mandat de 3 ans. Tout le comité se représente à l'exception de 3 personnes :

Arie Schuite (VTT), Angèle (trésorière adjointe) et Jean-Pierre Rick (inspecteur des sentiers).

Le comité est voté à l'unanimité par l'assemblée.

3 personnes volontaires entrent au comité : Mathilde Mirb en tant que trésorière adjointe, Hubert Beck en qualité d'inspecteur des sentiers et Gil Walter également en tant qu'inspecteur des sentiers. Ces 3 personnes ont été votées à l'unanimité par l'assistance. Nous leur souhaitons la bienvenue au comité du Club Vosgien et pleine réussite dans leurs nouvelles missions.

14. Parole à l'assistance

Hubert Beck évoque l'idée de mettre un panneau / affichage à destination des VTTistes afin de leurs rappeler le passage de randonneurs et les inciter à respecter les randonneurs.

Raymonde et Arie Schuite ont habité pendant 13 ans la commune de Dambach-la-Ville. Ils partent pour d'autres projets. En souvenir, ils remettent à Benoit Messmer ainsi qu'à l'ensemble du CVD, 3 tableaux dont les photos ont été prises lors de randonnées. Ils offrent également 2 paires de raquettes.

15. Intervention des invités et des élus

Mr Claude Hauller, Maire de Dambach-la-Ville et Président de la Communauté des Communes du Pays de Barr prend la parole. Il remercie le CVD et salue le dynamisme, le travail du comité, les guides et les responsables de sentiers. Il félicite également les participants et les membres du comité. Pour l'année 2020, en raison de la pandémie, les recettes se feront plus rare pour le monde associatif. La commune de Dambach-la-Ville investit dans des tonnelles, garnitures, tables blancs, ... pour les associations.

16. Remises de distinctions

Benoit Messmer au nom du Club Vosgien remercie les bénévoles et remet des diplômes.

Diplômes d'Honneur décernés : Jean-Pierre Rick
 Emmanuel Puviland
 Guy Muller
 Doris Messmer
 Pia Walter

L'insigne Argent : Marie-Christine Muller (Houx d'Argent)
 Arie Schuite (Houx d'Argent)

L'insigne Or : Roland Riff (Houx d'Or)
 Michel Picot (Houx d'Or)

17. Clôture et verre de l'amitié

Clôture de l'assemblée à 17h00.

Abréviations :

CVD : Club Vosgien de Dambach-la-Ville
FFR : Fédération Française de la Randonnée
ADT : Alsace Destination Tourisme
LQT : Leading Quality Trail
MN : Marche Nordique



Le Président
Benoit MESSMER

La secrétaire de séance
Pia WALTER